

CQPM 38 - Ajusteur-monteur industriel

Formation continue

Durée

65 jours

Que faire après la formation?

- Monteur mécanique,
- Mécanicien monteur,
- Ajusteur,
- Assembleur monteur,
- Opérateur en montage,
- Opérateur monteur mécanique

Support

Fascicule

Coût

350 € HT/jour + 530 € HT forfait de certification

Domaines de formation

Chaudronnerie-Usinage

RNCP

36737

Prérequis

Maîtriser le socle de compétences

CQPM MQ 1989 06 69 0038

L'ajusteur-monteur(euse) industriel réalise à partir des plans d'exécution l'ajustement d'éléments mécaniques ou de sous-ensembles mécaniques à partir de pièces ébauchées afin de les rendre fonctionnels.

Il(elle) adapte et règle les pièces les unes aux autres de manière à réaliser un montage ou un sous-ensemble conforme à son utilisation. En cela, l'ajusteur-monteur(euse) est amené(e) à corriger des éventuels défauts de pièces qui peuvent compromettre le fonctionnement du montage. Il(elle) effectue des ajustements pour améliorer les liaisons entre les différents éléments, et procède pour ce faire à des opérations diverses d'usinage à l'aide d'outils à main (lime, abrasifs, grattoir, pointeur, etc...), voire à l'aide de machines-outils pour réaliser des opérations simples (perçage, rectification, petits tournages ou fraisages, etc...). Il(elle) peut être amené(e) à procéder à des opérations complémentaires comme des soudures simples ne nécessitant pas d'habilitations spécifiques. Il(elle) procède à la réception de l'ensemble des pièces du montage à réaliser (systèmes vis-écrous, molettes, prismes, goujons, éléments de serrages, pignons, roulements, rivets, etc..) et vérifie la conformité des pièces par rapport au plan d'exécution à l'aide des outils et instruments de contrôle à sa disposition. L'ajusteur-monteur(euse) réalise le montage selon un ordre qu'il détermine lui-même grâce à la définition d'une gamme opératoire, ou en suivant les instructions et consignes dans les documents techniques à sa disposition, en fonction de la nature du montage à réaliser et en fonction du nombre de montage à réaliser.

Après avoir monté les éléments mécaniques entre eux, l'ajusteur-monteur(euse) teste et règle le sous-ensemble réalisé, contrôle le bon fonctionnement de ce dernier en procédant aux mises au point nécessaires. L'ajusteur-monteur(euse) assemble toutes sortes de dispositifs mécaniques dans des secteurs variés de l'industrie (mécanique générale ou de précision, aéronautique, ferroviaire, automobile, médical, etc...).

Objectifs

- Analyser son plan d'exécution ou reprendre les cotes du modèle
- Définir sa gamme opératoire
- Reconnaître la matière première définie à utiliser
- Exécuter la pièce selon les règles de l'art et procéder à son ajustement afin d'assurer sa fonctionnalité mécanique dans un ensemble
- Vérifier la conformité des pièces aux exigences définies par le plan d'exécution à l'aide des outils de contrôle en usage dans la profession et de calcul de cotes
- Assurer sa sécurité et celle de son environnement

Programme détaillé

RNCP36737BC01 - La préparation des opérations de montage d'éléments mécaniques

- Vérifier l'approvisionnement du matériel, outil, composants nécessaires aux opérations de montage d'éléments mécaniques
- Préparer l'enchaînement des opérations de montage d'éléments mécaniques

RNCP36737BC02 - L'ajustage-montage d'éléments mécaniques

- Procéder aux opérations d'ajustage d'éléments mécaniques
- Procéder aux opérations de montage d'éléments mécaniques
- Régler et tester la fonctionnalité du sous-ensemble

Moyens pédagogiques

Rectifieuses plane et cylindrique, tour et fraiseuse conventionnels, établis, étaux, outillage, moyens de contrôle et EPI

CQPM 38 - Ajusteur-monteur industriel

Formation continue

Modalités de suivi et d'évaluations

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel du CQPM sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions d'évaluation définies dans le référentiel d'évaluation. Chaque référentiel de CQPM peut prévoir plusieurs modalités alternatives ou cumulatives d'évaluation pour chacune des compétences professionnelles à évaluer.

L'évaluation en situation professionnelle réelle : elle s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité. Celle-ci s'appuie sur :

1. Une observation en situation de travail
2. Des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat –
3. Et/ou présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.
- 4/ L'entreprise donne un avis au regard du référentiel d'activités.

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre [démarche handicap](#)

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Téléphone : 09 86 03 50 71 - Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 16/06/2026